

AR PREFECTURE

016-200054047-20171211-2017_12_11_09-DE
Reçu le 13/12/2017

**SERVICES REGULIERS PUBLICS CRES POUR ASSURER A TITRE PRINCIPAL
A L'ATTENTION DES ELEVES LA DESSERTE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**

ECOLES DE CONFOLENS

AVENANT N° 1

**au marché de transport en date du 3 août 2017
portant modification de l'exécution du service**

Entre les soussignés :

. Monsieur le Maire, agissant es-qualité, Autorité organisatrice de second rang-
d'une part ;

. et la SARL Autocars POLYTOURS
Demeurant : La Croix Saint-Georges 16500 CONFOLENS
N° SIRET : 337 292 243 00023
d'autre part ;

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIVIT :

Article 1^{er} : Suite à la validation du retour à la semaine de 4 jours pour les écoles de Confolens, le prix du service est modifié pour tenir compte de la répartition des frais fixes ;

Le prix journalier de fonctionnement du service est fixé à compter du 1^{er} septembre 2017 à 334.38 € pour 89 km.

Le montant annuel du marché est ramené sur 140 jours de fonctionnement.

Article 3 : Compte tenu d'une baisse des effectifs, le 3^{ème} circuit n'est plus nécessaire ;

Le prix journalier de fonctionnement du service est fixé à compter du 1^{er} septembre 2017 à 261.81 € pour 70 km.

Article 4 : Le reste du marché demeure sans changement.

À Confolens, le 11 décembre 2017

L'ORGANISATEUR,

LE TRANSPORTEUR,